

ORANGE: “NOTRE LOGICIEL N’A AUCUN LIEN DIRECT AVEC HADOPI”

LE 15 JUIN 2010 ASTRID GIRARDEAU

Le nouveau logiciel de "sécurisation" d'Orange est-il compatible avec la loi Création et Internet? Est-il la première pierre posée à l'édifice visant à collecter les données des internautes suspects? Nous avons posé ces questions à une représentante de l'entreprise.

Le 10 juin, Orange sortait le "Contrôle de téléchargement", une **offre** visant à



sécuriser et contrôler vos ordinateurs connectés à Internet contre des usages de téléchargement illégaux en peer-to-peer



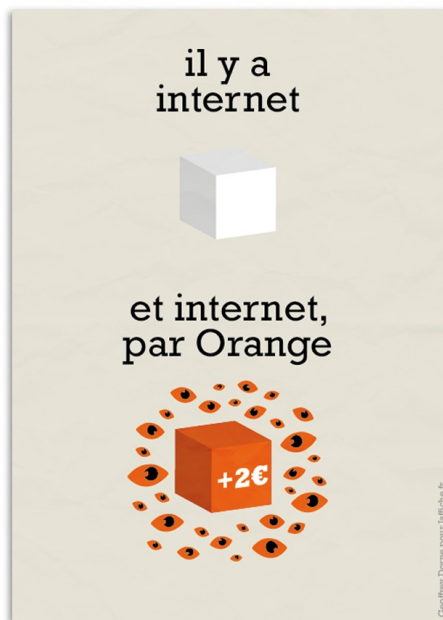
Pour deux euros par mois, ce logiciel, disponible uniquement sous Windows, «*bloque l'exécution*» de programmes P2P.

Dans les **Conditions générales d'utilisation** du produit, Orange se dégage de toute responsabilité d'utilisation. Et Nordnet, l'éditeur du logiciel, **précise qu'il ne garantit pas** que ce dernier «*protège contre tout contournement*», «*intrusion*» ou «*utilisation frauduleuse*» par un tiers. En clair qu'il n'a pas de valeur légale dans le cadre de la loi Création et Internet.

Celle-ci **prévoit une sanction** pour "défaut de sécurisation" de l'accès Internet. Pour prouver sa bonne foi, l'abonné devra avoir installé l'un des «*logiciels de sécurisation*» labélisés par l'Hadopi. A ce jour, aucun logiciel n'a été labellisé ; et le cahier des charges des spécifications **se fait toujours attendre**. Pourtant on trouve différentes références à Hadopi au sein du logiciel (**ici** et **là**).

Dimanche, le blogueur **bluetouff** s'aperçoit que ce logiciel communique avec un serveur distant, et que tout transite de façon publique. Sur une **page web**, on peut voir en clair les adresses IP des visiteurs et des clients qui ont activé le logiciel.

Aussi, il s'avère que l'accès à l'administration de ce serveur n'est pas sécurisée ; ont été laissés les log-in et mots de passe par défaut. Parallèlement, certains ont **décompilé** le logiciel, et laissé entendre qu'il collecterait des données personnelles et les transmettrait à un tiers.



Nous avons contacté Orange pour faire le point

sur toutes ces questions.

Techniquement, comment sont bloqués les logiciels P2P ?

On a une liste de logiciels P2P répertoriés. Cette liste va régulièrement être mise à jour. Et si l'utilisateur essaie d'exécuter l'un de ces logiciels, le programme le repère et le bloque.

Mais comment ce logiciel est-il repéré ? Une signature, un protocole... ?

Je ne sais pas, je ne peux pas vous dire.

Combien de gens se sont abonnés à l'offre ?

Nous ne pouvons pas donner les chiffres.

Des versions Mac et Linux sont-elles prévues ?

Pour Mac, ça va certainement venir. Il faut noter que 90% de nos clients sont sous Windows. Et sous Linux, ça n'est pas disponible pour le moment.

Avez-vous une réaction sur ce qui s'est passé dimanche ?

Oui. On a été victime d'une intrusion informatique qui a conduit à la publication des adresses IP. Ça n'est pas une diffusion de notre part. L'incident s'est produit dimanche et nos équipes techniques se sont pressées de le résoudre. Lundi, c'était résolu.

Mais, l'accès à l'administration et la page affichant en clair les adresses IP sont deux faits distincts ?

Normalement on ne pouvait pas voir les adresses IP. Nous, on ne va pas diffuser les adresses IP de nos clients. Il y a donc forcément eu intrusion. Et on se réserve le droit de donner suite à de tels agissements. Mais il n'y a pas de risque car ça ne donne pas accès à des données personnelles.



On a été victime d'une intrusion informatique qui a conduit à la publication des adresses IP.



Et sur le fait que les log-in et mot de passe soient ceux par défaut ?

Peu importe. On n'a pas le droit.

Certains parlent de collecte et transmission de données à un tiers ?

Le logiciel a été créé pour accompagner les internautes dans la maîtrise de leur usage d'Internet. Pas du tout pour collecter et transmettre des données à qui que soit.



Ce logiciel n'a pas du tout été créé pour collecter et transmettre des données à qui que soit.



Vous démentez donc les rumeurs ?

Oui, nous démentons toutes les rumeurs actuelles.

Quel est le lien entre ce logiciel et l'outil de sécurisation prévu par la loi Création et Internet ?

On ne s'est pas du tout calé sur Hadopi. Avec cette offre, on voulait anticiper pour le besoin de nos clients. Il s'agit d'une approche pédagogique. Cette solution va bien sûr rentrer dans ce cadre. Mais elle n'aura pas de valeur juridique.

Vous travaillez donc sur un autre logiciel pour répondre au futur cahier des charges d'Hadopi ?

Oui, on y travaille. Mais, d'abord, on voulait surtout s'occuper de cela pour nos clients. Il y a beaucoup d'amalgames qui sont faits avec Hadopi. Il n'y a pas de lien direct avec Hadopi. On ne l'a pas fait pour répondre au cahier des charges d'Hadopi.



Il n'y a pas de lien direct avec Hadopi.



Un autre logiciel est donc prévu ?

Je ne sais pas si on va en proposer un autre. Celui-là va peut-être rentrer dans le cadre.

Donc pour résumer : ce logiciel a été créé sans lien direct avec Hadopi, Hadopi va sortir un cahier des charges. Et finalement le logiciel correspondre au cahier des charges ?

Oui.

—

> Crédit **Geoffrey Dorne**

MYGB

le 15 juin 2010 - 11:55 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Il est bien évident qu'il n'y a aucun lien avec Hadopi :

Ancien nom du fichier : hadopi-client.exe

L'url du site d'update : Hadopi...

Fermez les yeux, nous vous prenons en charge...

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE



FOOBAR

le 15 juin 2010 - 12:08 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK




Nous, on ne va pas diffuser les adresses IP de nos clients. Il y a donc forcément eu intrusion.

Joli: "ce n'était pas volontaire, donc c'est la faute des autres".

VOUS AIMEZ  0 VOUS N'AIMEZ PAS  0

LUI RÉPONDRE



LEMONDEDELEO

le 15 juin 2010 - 12:57 ; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK




"Mais il n'y a pas de risque car ça ne donne pas accès à des données personnelles."

Nous voilà rassuré, d'après Orange, l'adresse IP n'est pas une donnée personnelle...

VOUS AIMEZ  0 VOUS N'AIMEZ PAS  0



LUI RÉPONDRE

MYGB

le 15 juin 2010 - 13:03 ; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK

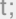


Remarque aussi le fait qu'on peut-être accusé de mauvaise sécurisation de son accès Internet (Wifi WEP, ouvert...) avec Hadopi et eux se défendent des "mots de passes par défaut" par : "Peu importe. On n'a pas le droit.". Ca reste toujours un défaut de sécurisation.

VOUS AIMEZ  0 VOUS N'AIMEZ PAS  0

LUI RÉPONDRE

JOHN

le 15 juin 2010 - 14:17 ; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK





Non mais c'est faux !

Les IP étaient visibles sans intrusion, il suffisait de se rendre sur la page, même Google l'a en cache !


<http://webcache.googleusercontent.com/search?q=cache:3lCqCsuYollJ:195.146.235.67/status+http://195.146.235.67/status>

<http://webcache.googleusercontent.com/search?q=cache:3lCqCsuYollJ:195.146.235.67/status+http://195.146.235.67/status>

VOUS AIMEZ  0 VOUS N'AIMEZ PAS  0

LUI RÉPONDRE

WHILELM



le 15 juin 2010 - 15:39 ; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



"Vous démentez donc les rumeurs ?"


"Oui, nous démentons toutes les rumeurs actuelles."

Ça c'est du journalisme ! Il est certain que l'on pouvait s'attendre à une réponse du genre "Non, nous confirmons les rumeurs".

VOUS AIMEZ  0 VOUS N'AIMEZ PAS  0

LUI RÉPONDRE

CRÉTIN.FR

le 15 juin 2010 - 17:45 ; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Si on ne peut plus faire confiance à son FAI...

Quand on a été témoin direct, et que la réalité est très éloignée de ce que dit Orange (même en la déformant)...

Hé... même Google a indexé la page en question ! On ne peut pas dire que c'est une intrusion informatique !

Pourtant, ça aurait pu passer : dire qu'il y a eu des erreurs, que le système est jeune, et rembourser un ou deux mois... mais, non. Il faut qu'à chaque fois les gens choisissent de ne pas reconnaître leurs erreurs !

C'est en reconnaissant ses erreurs qu'on apprend et qu'on montre qu'on est responsable. Et surtout, le pire, c'est que ça n'annonce rien de bon pour l'avenir. Jouer au malin, renvoyer la balle, etc.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

AAAAAAAAAAAAA

le 15 juin 2010 - 17:57 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



DTC!

Patriotic botnet with Orange's HADOPI software
<http://bit.ly/9SYMOC>

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

USER.VON

le 17 juin 2010 - 0:52 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



euh... c'est un fake cet entretien ? parce que, mon dieu, c'est effarant de nullité, mauvaise foi, etc... c'est qui chez orange qui ose parler comme ça au public, qui a assez de poids chez orange pour se permettre ce ton là ? c'est fou... nan, c'est un fake c'est pas possible...

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

SUKEBE

le 17 juin 2010 - 16:15 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Orange + albanel, le résultat était pourtant prévisible.

L'incompétence ajouté à la nullité intersidérale...

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

MOMO

le 22 juin 2010 - 14:19 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



la mafia est en place avec Hadopi..ce n'est plus à démontrer. Je m'explique : les ayants droits devraient déjà être rémunérés lors de la signature d'un contrat avec leur maison d'édition, et négocier ensuite via les FAI un montant de droit de redistribution globale...c'est simple, nan ? alors pourquoi on essaie toujours de s'en prendre au citoyen lambda ? il n'y a que dans une dictature que les choses se passent de cette façon.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

ALIZA DOLER

le 8 novembre 2010 - 21:30 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



grievous daybook you annex

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

4 pings

Les tweets qui mentionnent Orange: "Notre logiciel n'a aucun lien direct avec Hadopi" » Article » owni.fr, digital journalism -- Topsy.com le 15 juin 2010 - 11:58

[...] Ce billet était mentionné sur Twitter par [damien douani](#), [Jean-Michel Lahire](#), [Secret Waves](#), [Jean-Louis Huynen](#), [Owni](#) et des autres. Owni a dit: [#owni] Orange: "Notre logiciel n'a aucun lien direct avec Hadopi" <http://goo.gl/fb/NXdMB> [...]

[dossier] Fail d'Orange... (suite) « Journal du Hack le 15 juin 2010 - 20:01

[...] Orange a le culot, d'affirmer via une interview sur Owni: "Notre logiciel n'a aucun lien direct avec [...]"

Orange, les pieds dans l'Hadopi « Winael's Blog le 16 juin 2010 - 2:24

[...] La plateforme de cyber journalisme Owni a tenu à interroger Orange sur les défauts de son logiciels de sécurisation. Ce qui a donné lieu à une interview pour le moins surréaliste. [...]

Orange jette l'éponge. On ne l'y reprendra pas !! Coups de ... le 17 juin 2010 - 13:37

[...] : «tout ce qui a trait à Hadopi amuse beaucoup les hackers». Concernant les poursuites annoncées lundi contre des personnes liées à la divulgation des failles, «pour le [...]"